

10ème manifestation en 4 mois

Le gouvernement peut-il encore faire la sourde oreille ?

Malgré les menaces, les vaines hésitations d'un gouvernement aux abois, les 7 organisations syndicales opposées au projet de loi Travail ont imposé les manifestations et rétabli les salarié-e-s dans leur droit légitime et constitutionnel à manifester.

Aujourd'hui, à Paris et dans tout le pays, des centaines de milliers de manifestants ont encore démontré, en intersyndicale, leur détermination à combattre le projet de loi travail et dire « Stop » !

Stop à la négation du dialogue social !

Stop à la stigmatisation du mouvement social !

Stop au projet de loi Travail !

Partout en France, la mobilisation ne faiblit pas et chaque jour les salarié-e-s mobilisé-e-s inventent de nouvelles formes d'action pour expliquer leur rejet du projet de loi et imposer de nouveaux droits sociaux.

La CGT a déposé ses propositions alternatives vendredi dernier à la ministre du travail en demandant notamment la suspension du débat parlementaire. Elle attend maintenant d'obtenir des réponses !

Le président de la république doit enfin répondre à la demande de rencontre faite depuis le 20 mai par l'intersyndicale.

La CGT dénonce la colonne vertébrale de ce texte qui généralisera le dumping social déjà bien trop présent dans nos entreprises. La CGT revendique des droits nouveaux pour les salariés et un code du travail du 21ème siècle.

Partout sur le territoire, des votations citoyennes massives s'organisent. Elles seront remises lors de la prochaine journée nationale d'action et de manifestation du 28 juin.

Plus que jamais, avec les salarié-e-s, la CGT est déterminée à gagner.

GREVE et MANIFESTATION

**Arles, Le 28 juin 2016, 10 h 30, place de la
République**

***Pour aller à la sous-préfecture déposer le résultat des votations citoyennes
pour le retrait de la loi dite travail.***